

**Procès-verbal de la troisième rencontre régulière du  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
du Centre de formation en mécanique de véhicules lourds**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DES SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS (CSSDN)  
CENTRE DE FORMATION EN MÉCANIQUE DE VÉHICULES LOURDS (CFMVL)**

**Procès-verbal de la troisième séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le lundi  
29 janvier 2024, à 17 h 30, en présentiel, local 136 du CFMVL.**

**PRÉSENCES :**

**Enseignants :**

ABSENT Richard Fortin, Mécanique de véhicules lourds routiers  
Nicolas Pelletier, Mécanique de véhicules lourds routiers  
Jérôme Bissonnette, Mécanique d'engins de chantier  
Jimmy Pelletier, Mécanique de véhicules lourds routiers  
ABSENT William Morneau, Mécanique d'engins de chantier  
Marc Lavoie, Mécanique de véhicules lourds routiers

**Élèves :**

ABSENT William Rousseau, Mécanique spécialisée d'équipement lourd  
Clément Vernetui, Mécanique d'engins de chantier

**Autres membres du personnel :**

Valérie Chamberland, acheteuse  
Bertrand Leblond, magasinier (janvier à juin) – En remplacement d'Audrey Dugas

**Groupes socioéconomiques et communautaires :**

ABSENTE Annie Roy, Association des propriétaires de machinerie lourde du Québec (APMLQ)  
Michaël Bélanger, Société des Surintendants en Transport de Québec (SST-Q)

**Entreprises de la région :**

ABSENTE Sarah Paré, Paré Centre du Camion Volvo  
Frankie Lafontaine, Les Excavations Lafontaine Inc.

*ms*

**1. Accueil, quorum**

Ouverture de la séance à 17h35.

Le vice-président, M. Michael Bélanger, accueille les membres et souhaite la bienvenue, constate le quorum et ouvre la troisième séance de l'année scolaire 2023-2024.

Quelques remarques sur la composition du Conseil d'établissement : Mme Audrey Dugas a quitté son poste et sera remplacé pour le restant de son mandat par M. Bertrand Leblond.

Mme Annie Roy sera remplacée par une autre personne pour représenter l'APMLQ.

**RÉSOLUTION  
CE 23-24-017**

**2. Présentation et adoption de l'ordre du jour**

M. Bélanger présente l'ordre du jour à l'écran et demande une personne pour proposer et une autre pour seconder la motion.

Il est proposé par M. Marc Lavoie, secondé par Mme Valérie Chamberland et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté comme tel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION  
CE 23-24-018**

**3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 4 décembre 2023**

M. Michael Bélanger demande si tout le monde a pris connaissance du compte-rendu et est en accord avec le document.

Il est proposé par M. Jimmy Pelletier, secondé par M. Nicolas Pelletier et résolu :

QUE le procès-verbal de la rencontre du lundi 4 décembre 2023 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. Suivis au compte-rendu de la rencontre du 4 décembre 2023**

L'évènement des portes ouvertes pour le programme matelotage, prévu le 13 janvier, n'a pu être tenu à cause d'une tempête de neige. Les personnes intéressées ont pu assister à l'évènement principal du centre du 27 janvier dernier. Plus de 200 personnes se sont présentées pour visiter nos différents programmes. M. Vachon considère que l'affluence était au rendez-vous et cela s'est traduit par des inscriptions le jour même et la journée suivante. Un beau succès.

**RÉSOLUTION  
CE 23-24-019**

**5. Critères de sélection de la direction du CFMVL**

Chaque année, les centres de services scolaires doivent consulter chacun des centres pour valider les critères de sélection à prendre en considération en plus de ceux déjà existants pour la sélection d'une nouvelle direction qui est effectuée par la direction générale.

Le CSSDN consulte le conseil d'établissement du centre relativement aux critères de sélection d'une direction d'établissement scolaire, advenant qu'il y ait un changement de direction.

M. Vachon partage le courriel en provenance de la Direction générale du CSSDN à l'écran et communique de l'information sur les critères de sélection pour le choix d'une direction d'un centre de formation professionnelle (ne concerne pas une direction adjointe).

Il est proposé par M. Lafontaine, secondé par M. Jérôme Bissonnette et résolu :

Qu'advenant le changement de direction au Centre de formation en mécanique de véhicules lourds, la personne embauchée ait un minimum de deux années d'expérience à titre de gestionnaire en formation professionnelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6. État des inscriptions et des abandons**

**Inscriptions**

Nous sommes à l'aube de la vague des inscriptions dont la date limite pour le premier tour est le **1<sup>er</sup> mars 2024**. Tout se déroule bien. M. Vachon partage à l'écran un document à jour avec le détail du nombre d'inscriptions par programme.

Il y a des inquiétudes pour le recrutement en MVLR et au programme de pièces. Des efforts supplémentaires de promotion sont faits présentement en lien avec le fait que le centre a recueilli des sommes additionnelles lors de la journée carrière.

**Abandons**

M. Vachon partage à l'écran un document comparatif avec les années précédentes. Cette année, nous sommes à un taux d'abandon de 12.92 ETP ce qui est à peu près comparable aux deux dernières années. Un abandon en matelotage n'est pas comptabilisé, car il vient seulement d'être entré dans le système.

MS

Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (430) Liste des abandons avec comparatif					
Nom du programme	Programme	2023	2022	2021	2020
Mécanique de véhicules lourds routiers	5330	4,09	3,90	7,58	3,21
Mécanique d'engins de chantier	5331	3,65	3,80	4,98	0,19
Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé	5347	4,36	1,62	0,60	0,43
Matelotage	5365	0,82	2,24	1,43	0,33
Mécanique spécialisée d'équipement lourd	5353	0,00	0,00	0,00	0,73
<b>TOTAL</b>		12,92	11,56	14,59	4,89

#### 7. Offre de service 2024-2025

Matelotage : 2 cohortes par année, soit août et octobre.

Mécanique d'engins de chantier : 2 cohortes par année.

Mécanique de véhicules lourds routiers : 2 cohortes par année et une troisième à l'automne en alternance travail-études.

Mécanique spécialisée d'équipement lourd : 2 cohortes par année. On continue celle en alternance travail-études à l'hiver.

## 8. Climat scolaire

### a. Semaine de la persévérance scolaire

M. Vachon mentionne que la semaine de la persévérance scolaire aura lieu du 11 au 17 février: Il y aura un drapeau d'installé dans le centre ainsi qu'une distribution des tant attendus chocolats. Anne-Sophie Labbé, notre T.E.S., circulera dans les groupes qu'elle rassemblera en atelier ou en classe. Elle posera des questions ouvertes aux élèves pour qu'ils partagent leur cheminement.

### b. Adoption de la mise à jour du plan d'action pour un climat scolaire positif

Point reporté. La rencontre prévue a eu lieu seulement la semaine dernière et le document sera mis à jour pour la prochaine rencontre.

## RÉSOLUTION CE 23-24-020

## 9. Adoption du projet éducatif 2024-2027

M. Vachon présente le document final pour approbation. Deux coquilles se sont glissées : une date de rencontre du comité du projet éducatif est manquante et Excavations Lafontaine doit être inscrit comme entreprise et non pas comme organisme socio-économique.

On présente le document au complet.

Il est proposé par M. Jimmy Pelletier, secondé par M. Frankie Lafontaine et résolu :

Que le projet éducatif 2024-2027 du CFVML soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 10. Projet-pilote de formation accrue en milieu de travail

### a. Conseil et vente de pièces

En janvier, nous avons accueilli 4 élèves. Nous avions 7 dossiers au départ et finalement, il y a eu des transferts, des annulations et des abandons. Nous sommes maintenant à deux élèves pour faire l'hiver. Le jumelage a fonctionné. Il demeure que le recrutement d'élèves dans ce programme demeure difficile. Il y aura peut-être lieu de convoquer les entreprises pour voir avec eux les possibilités de mousser le programme ou d'en faire un objet de reconnaissance au niveau salarial.

### b. Mécanique de véhicules lourds

Le projet se déroule bien également. 8 élèves de la quatrième cohorte vont terminer bientôt. On prévoit démarrer la prochaine en octobre prochain.

### c. Mécanique spécialisée d'équipement lourd

En janvier, nous avons accueilli 7 élèves en formule duale. Ils proviennent tous d'entreprises de la région. Les résultats sont encourageants à l'heure actuelle.

**11. Questions du public**

Aucune question.

**12. Date de la prochaine rencontre, en présentiel**

Lundi 25 mars 2024, à 17 h 30. Les sujets à traiter seront la révision budgétaire, les résultats des inscriptions, les calendriers scolaires.

**13. Date de la dernière rencontre**

Mardi 28 mai 2024, à 17h30

**RÉSOLUTION  
CE 23-24-021**

**14. Levée de la rencontre**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traité, il est proposé par M. Jérôme Bissonnette secondé par M. Marc Lavoie et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Levée de l'assemblée : 18 h 40

  
\_\_\_\_\_  
Signature  
Michael Bélanger, vice-président

  
\_\_\_\_\_  
Signature  
Daniel-Étienne Vachon, directeur